**République Démocratique du Congo**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE,HYGIENE ET PREVENTION**

**SECRETARIAT GENERAL**

**DIRECTION GENERALE DE LUTTE CONTRE LA MALADIE**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Sélection et recrutement d'un consultant firme pour effectuer un état de lieu sur l’opérationnalisation d’un système électronique de surveillance intégré et interopérable dans le cadre de « Une Santé » (avec possibilité de mise en place d’un portail web).**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l'activité**  | Sélection et recrutement d'un consultant firme pour effectuer un état de lieu sur l’opérationnalisation d’un système électronique de surveillance intégré et interopérable dans le cadre de « Une Santé » (avec possibilité de mise en place d’un portail web) |
| **Lieu de réalisation** | Kinshasa |
| **Durée** | Au moins 3 mois |
| **Composante** | Composante 1 : Surveillance et Renforcement des capacités de laboratoire pour détecter rapidement les épidémies |
| **Sous-composante** | Sous-composante 1.2: Systèmes d'information sanitaire |
| **Budget Total** |  |
| **Code d'activité** | 1204.01 |
| **Structure requérante** | Direction Générale de la Lutte contre la Maladie (DGLM)/Bureau du Directeur Général |
| **Secteur d'activité**  | Santé humaine |

1. **Contexte du projet**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu auprès de l’Association Internationale de Développement (IDA), un financement de l'ordre de 150 Millions $US, dont 75 Millions $US de Don et 75 Millions $US de Crédit, pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale ; et a confié à l’Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG-PDSS), dont l’ancrage est situé auprès du Secrétariat Général du Ministère de la Santé, la mission de gérer sur le plan technique et fiduciaire les différents projets financés par la Banque mondiale et d’autres partenaires.

Le Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE) est multisectoriel et vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l’interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il vise à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte dans tous les pays participants et soutient les efforts menés par chaque pays pour accroître la résilience des systèmes de santé animale et humaine des pays de la sous-région afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses.

Les ministères sectoriels bénéficiaires et impliqués dans la mise en œuvre du REDISSE sont les suivants : Ministère de la santé (Lead), Ministère de Pêche et Élevage et Ministère de l’Environnement.

Les objectifs de développement du projet sont de : (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales pour assurer une meilleure collaboration en matière de surveillance des maladies et de préparation aux épidémies dans les Pays participants ; et (ii) fournir une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d’urgence admissible.

Pour ce faire, le programme REDISSE s'articule sur quatre (4) composantes :

**Composante 1** : Renforcement de la Surveillance et des capacités de laboratoire pour rapidement détecter les épidémies.

**Composante 2** : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

**Composante 3** : Développement des effectifs en santé publique.

**Composante 4** : Renforcement des capacités institutionnelles, gestion de projet, coordination et plaidoyer.

1. **Description du problème et justification**

La surveillance (en temps réel) vise à faire progresser la sûreté, la sécurité et la résilience du pays vers une démarche de surveillance intégrée qui favorise l’alerte précoce et une bonne connaissance de la situation des événements sanitaires. En effet, lors de l’Evaluation Conjointe Externe (EEC) menée en 2018, il a été constaté entre autres la non-intégration des données de la surveillance dans la plateforme District Health Information System 2 (DHIS2), l’absence de partage systématique d’informations entre les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale, le pays ne disposant pas encore d’un système de notification électronique, interopérable et interconnecté à l’exception de certains projets pilotes (surveillance en temps réel de la poliomyélite et dans le secteur de la pêche et Elevage). Au niveau du ministère de la santé, la transmission des données pour certaines maladies se fait par des formulaires imprimés ou électroniques et connaît des difficultés sérieuses dans la transmission en temps réel et de centralisation des données. La surveillance environnementale est en cours de mise en place avec un projet pilote de notification électronique dans le secteur chasse et pêche. Quant au secteur animal, la surveillance s’appuyait sur un réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales encore très peu développé.

C’est ainsi qu’à la suite des recommandations de l’EEC, la République Démocratique du Congo (RDC) s’est donnée l’ambition d’améliorer ses capacités à tous les niveaux du système de surveillance pour l’analyse et le croisement des données provenant de systèmes renforcés de surveillance et d’alerte précoce, notamment de systèmes de notification électronique interopérables et interconnectés (épidémiologiques, cliniques, de laboratoire, d’analyses environnementales, de sécurité et de qualité des produits, et bio-informatiques). Un système national de surveillance électronique en temps réel, interopérable et interconnecté, selon l’approche «Une seule santé» doit être mis en place c’est-à-dire un système de surveillance intégrée efficace utilisable dans différents secteurs (santé Humaine, animale et environnementale).

Étant donné que chaque partie prenante dispose déjà d’au moins un système de rapportage électronique plus ou moins fonctionnel et d’une certaine expérience sur leur mise en œuvre, il s’avère très important de faire un état de lieu sur les fonctionnements et fonctionnalités desdits systèmes, avant la mise en place d’un middleware pour l’interopérabilité. Pour ce faire, il se dégage la nécessité de disposer des évidences informationnelles sur la pratique des outils électroniques choisis pour la transmission ou l’analyse des données de surveillance et des événements et ainsi du niveau de fonctionnement des systèmes de surveillance électronique au niveau des secteurs respectifs.

Il est pertinent d’identifier et recruter un consultant avec une expérience avérée pour réaliser un état de lieu sur l’opérationnalisation d’un système électronique de surveillance intégré et interopérable selon une approche multisectorielle « Une Santé ». Il aura la responsabilité d’analyser le système d’information de la surveillance en santé humaine, animale et environnementale afin de proposer un système interopérable et des déterminer des indicateurs communs sur les points de chevauchement devant faire l’objet d’interopérabilité.

1. **Objectif de l’activité**

L’objectif de l’activité est de recruter un consultant firme pour effectuer un état de lieu des fonctionnements des plateformes numériques (bases de données, système de suivi et évaluation, etc.) utilisées dans le cadre de la surveillance électronique dans le secteur de la santé humaine, animale et environnementale afin d’assurer dans un futur proche leur inter connexion et leur interopérabilité dans le cadre d’un système renforcé de surveillance intégrée selon l’approche multisectorielle « Une Santé » et tenant compte le genre. L’utilisation des outils informatiques qui facilitent la collecte, la transmission ou l’analyse des données de surveillance des événements est une étape vers la mise en place d’un outil de surveillance intégré sécurisé pour la surveillance de la santé publique à tous les niveaux du système de santé et la production automatique des bulletins épidémiologiques. Lorsque l’outil sera connecté à d’autres outils électroniques de différents secteurs, cela facilitera le partage et l’ échange des données entre les secteurs aux niveaux national, provincial et périphérique.

1. **Missions et intervention du consultant firme**

Le consultant firme aura pour missions de :

1. Effectuer une enquête par secteur (santé humaine, animale et environnementale):
* de l’organisation et procédures (normes de contrôle), qualification/spécification technique de la plateforme et existence du contrôle interne ;
* de la fonction système d’information : audit de sécurité et audit de la fonction (efficience, efficacité, performance, organisation...)
* de l'application : respect des normes de développement, coût de mise en œuvre/ performances, documentation, contrôles, méthodologie ;
* de la nature et du type des données collectées par le système de surveillance de chaque secteur: contrôle indirect de la fiabilité, exhaustivité, exactitude.
1. Appuyer l’élaboration d’un plan de mise en place d’un système d’interconnexion des plateformes numériques utilisées dans le secteur de la santé humaine, animale et environnementale ;
2. Déterminer les spécifications fonctionnelles et techniques du système d’interconnexion, l’estimation de la durée de développement, la définition de l’architecture de l’application (structure générale, organisation des éléments et relations entre eux, ergonomie), la détermination des attendues de l’application précisant les fonctions ;
3. Accompagner les parties prenantes (santé humaine, environnementale et animale) dans les processus de sélection des indicateurs pertinents à intégrer dans le tableau de bord et dans l’interopérabilité ;
4. Déterminer la structure/architecture du portail web et Développer le cahier de charge du développement du portail web ;
5. Assurer de manière permanente, durant toute la période de la mise en place du système de surveillance inter opérable et interconnecté, la supervision, le suivi, l’évaluation et le contrôle efficaces de ces travaux et en garantir la qualité.
6. **Méthodologie de travail (à titre indicatif)**

Le consultant entrera en contact avec la Direction Générale de la Lutte contre la Maladie (DGLM) et ses services notamment la Direction de la Surveillance Épidémiologique (DSE), la Direction du laboratoire de santé publique (DLS), la Direction de l’Hygiène et salubrité publique (DHSP) ainsi que le Point Focal National RSI et le Programme National de l’Hygiène aux Frontières (PNHF), les services du secteur animal (Ministère Pêche et Élevage dont le SENES) et du secteur environnemental (Vice ministère de l’Environnement et Développement Durable). C’est seulement à l’issue des différentes réunions de concertation entre le Bureau d’études avec toutes les structures bénéficiaires sous le lead de la DGLM que la mise évidence du programme des besoins opérationnels sera dégagée.

Le consultant devra élaborer et partager un plan de travail de consultance qui doit comprendre obligatoirement au moins les points suivants :

* Une brève analyse de la situation
* La méthodologie du travail
* Les activités à mener
* Les services ou les personnes à consulter
* Le chronogramme de mise en œuvre
* Le plan de voyage si nécessaire
* Les indicateurs de suivi
1. **Livrables/Rapports attendus**

Obligations du Consultant en matière d’établissement de rapports.

Dans le cadre de ses prestations, le Consultant devra produire les rapports suivants :

1. Un rapport d’état de lieux présentant un état exhaustif de chaque secteur dans l’utilisation des outils électroniques et/ou dans la mise en œuvre d’un système de surveillance électronique sectoriel pour la surveillance épidémiologique y compris les recommandations pertinentes de renforcement des capacités des secteurs. Ce rapport comprendra entre autres le déroulement et les aspects méthodologiques et devra être présenté au terme de 20 jours à compter du démarrage de la mission ;
2. Un plan de mise en place d’un système d’interconnexion des plateformes informatiques utilisées dans le secteur de la santé humaine, animale et environnementale ;
3. La liste des indicateurs pertinents et au besoin sexospécifiques (sexe, âge) à intégrer dans le tableau de bord et dans l’interopérabilité ;
4. Le Document Structure/architecture du portail web et développer le cahier de charge du développement ;
5. Un rapport final de la mission comprenant en outre un cahier des charges pour la mise en place d’un système de surveillance interconnecté et interopérable entre les 3 secteurs (santé humaine, santé animale et santé environnementale) et un montage de l’estimatif confidentiel des services.
6. **Lieu et durée de la mission**

**Lieu :**

* Le consultant sera basé à Kinshasa et prendra ses fonctions immédiatement après la signature du contrat avec l’UGP.
* Une semaine de prise des contacts avec les différents services administratifs, scientifique, sanitaires, vétérinaires et environnementaux lui sera accordée avant de présenter son plan de travail au Comité Technique de Pilotage du REDISSE (CTP) à travers la DGLM et l’UG PDSS.
* Les résultats de la mission seront présentés au cours de la dernière semaine de la mission. Le consultant pourra selon son plan de travail effectuer des missions de terrain à Kinshasa ou dans une province du pays.

**Durée :** La mission sera exécutée en 3 mois avec possibilité de prolongation.

1. **Profil et qualification du consultant (Firme)**

Le consultant Frime est une entreprise spécialisée de développement logiciel et des services informatiques personnalisés, adaptés aux besoins en santé publique dédiés à la surveillance électronique et intégrée de la maladie selon l’approche « Une Santé». Il devra démontrer d’une expérience professionnelle d’au moins 5 ans et avoir réalisé avec succès des missions similaires en République Démocratique du Congo ou dans d’autres pays durant les **cinq (5)** dernières années.

En particulier, le Consultant devra justifier d’au moins 2 missions dans la conception, la mise en place, et la mise en œuvre des systèmes de programmation informatique.

1. Le Consultant devra représenter au moins **Trois (3)** références, cependant les référents doivent être dans le domaine des prestations envisagé. Il devra en outre présenter les bilans certifiés des **trois** (**3**) **dernières années** qui établissent qu’il est dans une situation financière saine et être en mesure de mobiliser des experts jouissant d’une très bonne expérience dans le développement des systèmes informatiques.
2. Les bureaux d’étude et cabinets locaux sont encouragés à s’associer afin de renforcer leur expertise.
3. **Profil de l’équipe des experts clés du consultant**

Le profil du Personnel clé du Consultant, pour toute la durée de la mission, devra comprendre les expertises et les expériences suivantes :

1. **Un chef de mission :**
	* Est un ingénieur développeur informatique avec au moins une licence en développement informatique ou autre diplôme jugé équivalent ;
	* Avoir au moins 5 ans d’expérience avec une expérience internationale et nationale sur la conception et la gestion des plateformes électroniques des surveillances des maladies ainsi qu’une expérience prouver sur le développement des plateformes numériques ;
	* Avoir une expérience nationale et internationale sur la mise en place ou la gestion d’une plateforme de surveillance électronique ;
	* Avoir une bonne maitrise de langages des programmation et d’analyse tel que : Java, R, Python, Php, C++, etc…
	* Avoir une bonne connaissance sur les systèmes de surveillance des maladies de la RDC ;
	* Avoir une bonne connaissance des procédures des Bailleurs de fonds, notamment de la Banque mondiale, en matière de gestion des marchés de travaux des infrastructures, de passation des marchés et de la sélection des Consultants, est un atout ;
	* Avoir des compétences sur le déploiement d’un système intégré selon l’approche « Une Santé »
	* Avoir une bonne connaissance du Français lu, écrit et parlé ;
	* Avoir une connaissance sur l’approche « Une Santé » et la connaissance de l’anglais sont des solides atouts.
2. **1 expert en santé publique** : de niveau master ou équivalent (Biostatisticien ou épidémiologiste), avec 5 ans d’expérience dans les systèmes de santé.
3. **1 expert en santé animale** : avoir au moins une licence en médecine vétérinaire, au moins 5 ans d’expérience notamment dans la surveillance des maladies animales.
4. **1 expert en santé environnementale** : avoir au moins une licence en études environnementales ou équivalent, au moins 5 ans d’expérience notamment dans la gestion des programmes ayant trait à l’environnement ou à la surveillance écosystèmes.
5. **Méthode de sélection du consultant**

La sélection sera faite suivant la méthode qualité et coût (SFQC) conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d’Investissement, édition Juillet 2016 revue en Novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.